

1. Le français scientifique et technique (FST)

Le FST constitue la première appellation visant à enseigner le français de spécialité, autrement dit, le français non général. Cette émergence à partir de la fin des années 50 est très fortement liée à une volonté politique du ministère des affaires étrangères (MAE) confronté à la poussée de l'anglais notamment dans les anciennes colonies. « *La désignation FST résulte d'une décision politique datant de la fin des années 1950, prise dans un contexte de défense des intérêts économiques de la France, de son influence géopolitique (en particulier dans les pays en voie de développement, dont les ex colonies françaises)* » (Holtzer, 2004 : 15).

Le texte explicatif :

Définition :

Le texte explicatif est un type de texte courant dont la séquence dominante est la séquence explicatif. Il vise à faire comprendre un fait, une situation, un phénomène en présentant principalement ses causes et ses conséquences.

Le texte explicatif consiste à donner des informations dans un domaine et dont le but est d'expliquer ou répondre à des questions...

Présentation d un texte explicatif :

Un texte explicatif se divise en trois parties : *introduction, développement et conclusion*

1-Introduction : *phase 1* : un texte explicatif doit contenir une bonne introduction qui est la phase de la présentation du sujet qui fera l'objet de la phase suivante.

Elle est également la phase de questionnement, ça sert à introduire le fait, le phénomène ou l'affirmation qui suscite un questionnement.

2- Développement : *phase 2* : est la partie centrale du travail, où toutes les informations doivent être au service de l'idée directrice ou de la thèse. Il est constitué de plusieurs paragraphes, chacun exposant une idée principale ou un argument.

Le développement doit suivre un plan progressif allant de l'idée la plus évidente à l'idée la plus subtile.

3- conclusion : *phase 3* : cette étape doit comporter un résumé du travail fait dans les deux premières parties. Ça doit apporter des réponses claires à la problématique ou au projet de l'étude.

Structure d un texte explicatif :

Définition : le texte explicatif est bâti selon une structure précise qui permet d'ordonner les idées qu'il exprime, à fin d'obtenir de la clarté de lecture. La structure du texte sera immédiatement repérable lorsque les propos sont hiérarchisés et bien organisés.

La structure d'un texte explicatif se compose de trois parties :

a-déclaration générale : introduction ; phase qui met le lecteur en contexte en expliquant brièvement le sujet. Cette partie doit être captivante afin d'accrocher le récepteur au sujet ou à la problématique traitée.

b- **L'enchaînement des causes et faits** : développement .phase de l'explication du sujet, de l'organisation des explications en chapitres ou sous-thèmes selon la complication du sujet traité.

Afin d'apporter un maximum de clarté au sujet traité, cette partie(le développement) doit contenir des définitions, des faits et éventuellement des exemples et des illustrations.

c- **L'interprétation** : conclusion : phase du résumé et de la synthèse de tout ce qui a été traité dans le développement. Elle doit apporter une réponse claire à la problématique introduite en introduction, ou éventuellement offrir des ouvertures possibles et plausibles sur le sujet.

Les fonctions du texte explicatif : bien que la fonction primordiale du récit explicatif soit celle de fournir le plein d'informations d'un sujet précis ; nous distinguons tout de même deux fonctions principales :

- **La fonction informative** :

L'auteur du texte informatif présente des faits toute en restant neutre et en dehors du sujet et n'essaiera d'analyser le sujet ni de l'expliquer.

L'auteur donnera des informations à l'état « brutes ». Il viendra généralement à la réponse à six questions les suivantes : qui ? , quoi ? , ou ? Quand ? , comment ? , et pourquoi ? , (la réponse à cette dernière sera la plus récurrente des textes explicatifs).

Le type informatif est plus dominant dans la presse. Nous n'y trouvons pas de traces de l'énonciateur (l'émetteur).

Le lexique sera spécifique au sujet traité en se basant sur les définitions et les exemples.

- **-La fonction didactique** :

La didactique : définition : la didactique vient du grec « didakticos », lui-même dérivé de « didasko » verbe signifiant (j'enseigne, j instruis).

A l'encontre du type informatif, le didactique –autrement dit - l'explicatif, fournit plus d'explications.

Il vise à aborder le sujet en profondeur à fin d'apporter d'avantage d'explications en fournissant un maximum d'explications. Ça répond à des questions initiales : comment ? Pourquoi ? Dans quelles circonstances ?

Le texte explicatif a donc une valeur éducative. Il implique le lecteur et tente de l'amener à se poser des questionnements aux quels l auteur essaiera d'apporter des réponses en s'appuyant sur les causes et les conséquences.

1.2 CARACTERISTIQUES DU TEXTE EXPLICATIF :

Afin de bien déterminer les caractéristiques du texte explicatif, nous mettons en place une comparaison entre le texte explicatif et le texte descriptif.

Le texte descriptif : texte ou document qui donne une description précise de quelque chose en particulier à l'aide de schémas, de plans et de légendes : ex : un descriptif de l'appartement. *C Larousse*.

- Le texte descriptif est un type de texte dont le but est la description d'une chose, un état, d'une personne, un lieu, un paysage, une action, une procédure, un processus, une fonction. Souvent, la description s'insère dans le récit à fin de présenter le sujet que nous allons traiter.

Comparaison :

Texte explicatif ou argumentatif	Texte descriptif
*explique : la chose, un fait, un évènement (se base sur les causes et conséquences) Comporte un titre	*décrit : la personne, le lieu, la chose... (marqué des groupes nominaux enrichis de nombreuses expansions : épithètes, compléments, nom, propositions relatives) Débute directement par la conclusion
*progression à thème constant Progression à thème éclaté Progression à thème linéaire	*texte structuré en fonction de celui qui voit. Déplacement dans l'espace
*vocabulaire spécialisé : définitions, des reformulations, des répétitions... *Substituts lexicaux : utilisations de <u>périphrase</u> *comparaisons	*unité dans la description *utilisation de la métaphore et comparaison. *langage figuré
*Temps : le présent de l'indicatif (présent de vérité général) *prédominance de la 3 ^{ème} personne *chroniqueurs logique de temps.	*Temps : le présent et l'imparfait si le texte au passé. (on utilise des verbes d'état comme être paraître, sembler) * prédominance du « je » et « nous ». *objets qualifiés concrètement avec leurs caractéristiques. *Indicateurs de lieu ou connecteurs spatiaux
*Presse, reportages, compte-rendu, manuels scolaires	*Descriptions, guide touristique, portrait, publicité, ouvrages et documentaires.

,*organisation du texte : les organisateurs textuels sont des mots, des expressions, ou parfois, des phrase dont le rôle est d'assurer la cohérence d'un texte (transition, progression...).

*Périphrase : figure rhétorique qui substitue au terme propre et unique une suite de mots qui le définit ou le paraphrase de manière imagée. Par exemple la ville lumière pour désigner « Paris ».

*Lexique : ‘grec(lexikon, de lexis, mot). Dictionnaires spécialisé et généralement succinct concernant un domaine particulier de la connaissance.

*Grammaire : du Latin grammatica. Ensemble des règles qui président à la correction, à la norme de la langue écrite ou parlée.

Ensembles de structures linguistiques propres à telle ou telle langues.

Le concept « cohérence cohésion »

- La cohérence :

Définition de la cohérence : propriété de ce qui est cohérent, logique, interne d’un discours, d’une idée, d’un acte...Etc.

Synonymes : logique, validité, vraisemblance.

La cohérence désigne cet élément qui garantit une fluidité et l’harmonie du texte et dans les différents aspects. Aussi bien dans la structure que dans le sens général ou de l’idée transmise. En ce sens, voici quelques points essentiels de la notion de cohérence :

- a- l’ordre logique (chronologique, causal, thématique)
- b- l’emploi des connecteurs logiques donc, en effet, cependant, par conséquent...
- c- marquer le rapport entre les phrases, entre les précédentes et les suivantes

Définition de la cohésion : propriété d’un ensemble où toutes les parties sont solidaires.

Synonymes : affinité, Connexion, homogénéité, solidarité.

Caractère d’une pensée, d’un exposé, etc... dont toutes les parties sont liées logiquement les unes aux autres : la cohésion d’un récit.

La cohésion désigne la prédisposition d’un ensemble à demeurer **uni** et **solidaire** à travers les attaches fermes entre les parties constituantes de l’ensemble. Le concept s’applique aussi bien en société (entre individus) que dans le langage.

Le concept « cohérence cohésion » : cette paire de notion est un élément très important dans la construction du discours. En linguistique, la cohérence est l'élément qui met en évidence le rapport et le lien progressif entre deux ou plusieurs énoncés qui forment le discours. Pendant que la cohésion est un moyen de coordination montrant la relation et la connexion entre les énoncés du texte d'une part et entre les éléments de l'ensemble du langage discursif d'autre part.

Voici 5 points primordiales à la cohérence d'un texte :

- 1-unité du sujet
- 2-la reprise de l'information
- 3-les séquences textuelles
- 4-la cohérence des informations
- 5- la constance du point de vu

La notion de cohésion est l'élément qui a pour rôle de maintenir la succession plausible des énoncés du discours en les rassemblant (les énoncés) de façon logiques et compréhensible ; tout en prenant en considération l'aspect contextuels du discours. En ce sens, on peut supposer la présence d'un large ensemble de connaissances.

Opérations requises pour la production d'une explication :

Explication : ce sont les moyens qui permettent de clarifier, de préciser ou d'illustrer une explication. On les retrouve habituellement dans les séquences explicatives ou dans le développement d'un texte explicatif :
On retrouve parfois plusieurs procédés explicatifs dans un même texte, même paragraphe ou même phrase.

Procédés explicatif :

***définition** : elle permet de décrire le sens d'un terme technique ou scientifique qui est susceptible d'être mal compris. Elle est souvent introduite par les expressions *est, sont, c'est,-à-dire, soit...* ou parfois placée entre *parenthèses, virgules* ou *tirets*.

Ex : un ultrason : est une vibration si élevée qu'elle ne peut pas être perçue par l'être humain.

Il est plus facile de flotter dans l'eau de la mer Morte en raison de sa salinité. C'est-à-dire sa teneur en sel.

***La comparaison** : elle met en parallèle deux réalités à partir d'un *terme comparatif* (comme), d'un verbe marquant la comparaison (ressembler), d'une *subordonnée de comparaison* ou d'un terme qui marque la restriction (excepté).

Ex : le tyrannosaure tout comme l'allosaure, pouvait mesurer jusqu'à 12 mètres de long.

-contrairement à la majorité des arbres, le chêne anglais conserve la plupart de ses feuilles durant l'hiver.

* **La reformulation** : elle consiste à redire de façon plus simple une idée qui a déjà été dite. Elle est introduite par des expressions *c'est-à-dire, en d'autre terme...*

* L'illustration : elle permet de résumer des explications ou d'ajouter de l'information grâce à schéma, un dessin, un tableau, une carte graphique...

* Exemple analogique : c'est illustrer de manière concrète une idée par exemple : Plusieurs lacs se trouvent à des altitudes négatives. Par exemple, le lac Assal à Djibouti se situe à 153 m sous le niveau de la mère.

* Énumération des explications ou de causes : classer avec de numéros : 1, 2,3...

*Mettre en reflet le rapport de cause et effet en utilisant « car », « à cause », « parce que ».

La situation d'énonciation d'un texte :

L'énonciation : on appelle énonciation toute action qui consiste à produire un énoncé, c'est-à-dire un message oral ou écrit, dans une situation déterminée.

- L'énonciation est un acte de langage produit par un locuteur (celui qui parle) vers un destinataire (celui qui reçoit le message). L'énoncé est le produit de l'énonciation.
- Énonciation : acte de production individuelle du discours dans des circonstances données.

Il existe 2 types d'énonciation. Chacune se définit par rapport à l'engagement ou à l'effacement du locuteur. Quand le locuteur est présent, les énoncés sont ancrés dans la situation d'énonciation.

La situation d'énonciation : sont la circonstance de temps (moment de l'énonciation) et de lieu (lieu de l'énonciation) dans lesquelles est produite énoncé. Elle varie selon l'identité du locuteur et de l'interlocuteur

locuteur	énoncé	interlocuteur
Lieu et temps	Message écrit ou oral	Performances
Compétences linguistiques et informatifs	Informations Renseignement explications	interprétation

www.unipr.it